

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| <b>Herausgeber:</b> | Alliance nationale de sociétés féminines suisses   |
| <b>Band:</b>        | 31 (1943)  |
| <b>Heft:</b>        | 651  |
| <b>Artikel:</b>     | Les femmes et les livres : Eve et la pomme : (suite et fin)  |
| <b>Autor:</b>       | Gagnebin, Marianne   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-265008">https://doi.org/10.5169/seals-265008</a>                          |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

4 réponses socialistes reçues étaient affirmatives sans conditions, mais il vaut la peine de citer ici l'opinion d'un homme politique socialiste de la Suisse centrale : « J'ai toujours soutenu le point de vue qu'une bonne ménagère, une bonne mère de famille ne peut pleinement accomplir sa tâche que lorsqu'elle s'intéresse aux affaires politiques, économiques et sociales du pays. Et pour rendre ceci possible à toute femme et à toute mère, il faut que leur soient reconnus, non pas seulement des devoirs politiques, mais aussi des droits politiques ». A côté des 4 voix socialistes, un représentant du parti catholique-conservateur a déclaré « qu'il a toujours été d'avis que la femme devrait avoir dans tous les domaines un droit plus étendu de donner son opinion, et que sa collaboration sera particulièrement nécessaire en matière sociale et politique dans le monde demain ».

Après-ces-ci, six autres candidats, soit cinq représentants du parti catholique-conservateur et un radical, se prononcent pour un droit restreint de la femme à participer à la chose publique, estimant sa collaboration utile en matière d'école, d'assistance, de tutelle et d'église, mais jugeant qu'elle doit rester à l'écart de tous les autres problèmes. Il est intéressant de noter que deux catholiques se prononcent pour la participation féminine en matière ecclésiastique. Relevons aussi cette voix du Valais : « Une participation plus forte de la femme aux affaires publiques, surtout dans le domaine social, contribuera à humaniser la vie collective ».

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence un adversaire catholique-conservateur fribourgeois, qui nous écrit sans ambage et sous une forme qui pourrait être plus courtoise : « J'ai toujours été par principe opposé au vote des femmes, et le reste encore plus après que vous avez eu l'importance de m'adresser pareille lettre ! « Ôr ses collègues du même parti, même ceux qui voudraient limiter la collaboration féminine, se sont pourtant tous exprimés de façon polie, et nous aimons à croire que quiconque use de pareils arguments constitue une exception parmi nos adversaires ! C'est à lui, et à ceux qui seraient tentés de lui ressembler, que nous voudrions conseiller de dénier cette phrase du manifeste électoral du parti radical vaudois : « Le citoyen qui ne vote pas est un soldat sans fusil, un paysan sans charre, un maçon sans truelle... En renonçant à se défendre, il perd le droit de se plaindre... » Et ne pourrions-nous pas, en appliquant cette phrase à nos propres conditions, lancer un appel aux femmes, disant que « celle qui ne vote pas est une ménagère sans foyer, une paysanne sans bêche ni rateau, une travailleuse sans aiguille... »

E. V.-A.  
(Libre traduction française)

P. S. de la Rédaction. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons encore les nouvelles suivantes de la présidente du groupe suffragiste de la Neuveville, Mme Ketterer : ce groupe s'est adressé à une cinquantaine de candidats dont 12 lui ont répondu. De ceux-ci, 10 se déclarent partisans du vote des femmes, soit 8 socialistes, 1 radical, et 1 paysan et bourgeois. Des deux réponses opposées, il faut détacher ce passage d'une lettre d'un gros industriel jurassien :



## Les femmes et les livres

Eve et la pomme  
(Suite et fin.)<sup>1</sup>

En dépit d'une opposition momentanée d'Henri, Puck a accepté la proposition faite par l'intermédiaire de sa sœur Kitty d'entrer à titre de secrétaire dans la maison Panatelli. Chose curieuse, malgré le dédain que lui témoigne le grand « créateur », maintenant qu'elle n'est plus que l'une de ses deux ou trois cents employées, elle s'intéresse à la vie intense de la grande maison de mode. Elle retrouve son mari au restaurant, car elle n'a plus guère le temps de faire le ménage. En revanche, elle gagne beaucoup ; elle s'habille bien, et elle se sent mêlée à la vie passionnante des affaires. Son mari, malheureusement, prend peu d'intérêt à ce qui la touche et étrangement absent.

Une crise éclate dans la maison Panatelli. La collaboratrice de Panatelli, Mme Rose, qui représente le génie commercial de la maison,

J'ai à différentes reprises examiné la question avec ma femme et mes six filles... « Il ne repousse donc pas l'idée d'emblée », ajoute Mme Ketterer. Oui... mais si cet examen a mal tourné du fait de l'avis de ces sept femmes... quelle leçon à en tirer pour notre propagande ! (Réd.)

## La création d'une nouvelle Association de paysannes à Genève

La guerre et l'après-guerre imposent à la paysanne des difficultés multiples : manque de bras, surmenage, incompréhension, etc... Le fardeau est moins lourd quand on peut le porter en commun. Aussi, et suivant l'exemple de Vaud et de Neuchâtel, nos campagnards viennent de fonder une Union des paysannes du canton de Genève.

Leur but ? Chercher ensemble à vaincre ces difficultés, tendre vers un progrès qui assurera le respect de leur condition, développer l'esprit de solidarité et d'entraide parmi ses membres,

favoriser la collaboration entre la ville et la campagne.

Pour le moment, c'est l'Aide à la paysanne qui est à l'ordre du jour (camps de jeunes filles, aides bénévoles avec la collaboration de Pro Juventute, raccordement). Plus tard, on s'occupera du logement des employées, de la formation professionnelle des jeunes paysannes, etc. On s'efforcerà de former des groupes dans les communes où le nombre le permet.

Un Comité de 9 membres représente les différentes parties du canton. Mme Alfred Desbailllets (Dardagny) en est la présidente, Mme Marcel Garin (Compesières) la trésorière, Mme Zwahlen (Chêne-Bougeries), la secrétaire.

## DE-CL, DE-LA

### Une nouvelle profession féminine.

C'est une annonce de la *Gazette de Lausanne* qui nous en apporte la nouvelle : Mme Odette Gomers a ouvert à Remens un bureau de gérance d'immeubles, ventes et achats.

Pourquoi pas ? Les femmes seules qui gèrent

## Les Réfugiés...

...Nous l'avons, tous et toutes, vue sur nos murs, cette affiche, dont les yeux exorbités d'un enfant accoutumé à toutes les terreurs nous hantent de leur cauchemar. Car l'on réalise mieux de la sorte ce que l'on nous racontait encore l'autre jour, en parlant de fillettes hébergées dans une institution des environs de Genève; et qui, depuis 1933 — dix ans exactement — ont erré de ville en ville, de pays en pays, constamment refoulées, constamment pourchassées, et qui ont fini par échouer chez nous sans même savoir ce que sont devenus leurs parents.

L'on a partout cité des chiffres et des détails que nous ne répétrons pas, après tant d'autres journaux, si ce n'étaient là des précautions qu'il est absolument nécessaire de closer dans toutes les mémoires de tous ceux qui peuvent encore habiter leurs pays, leur ville, qui y mènent, malgré toutes les difficultés de l'heure, une vie relativement assurée, qui savent ce que font et où sont tous leurs, qui ne vivent pas dans l'angoisse constante de la visite policière qui, à toute heure du jour ou de la nuit, les séparera de ceux qui leur sont chers, les incarcèrera ou les déportera dans des camps ou dans des lieux d'où l'on n'est jamais revenu. Ils sont actuellement 62.000 comme cela en Suisse, les derniers, des Italiens en grands nombre entrés depuis deux mois, d'autres, des civils, Français, Belges, Hollandais surtout, à des époques diverses, dont 2500 enfants de 6 à 16 ans et plus de 500 enfants abandonnés. Et parmi eux, et en dehors de ceux pour l'entretien desquels paye la Confédération — les frais seront, selon les conventions, remboursés après la guerre par les gouvernements réguliers de leur pays — 12.000 sont entièrement ou partiellement à la charge des Comités suisses de secours : ne faut-il pas à ce qui faire face à l'entretien mensuel de réfugiés âgés ou malades, que l'on ne peut laisser dans

des camps ? payer pour la pension d'enfants dans des homes ou des familles ? pourvoir aux dépenses d'hospitalisation ou d'accouchements ? et surtout à ces terribles frais d'habillement et d'objets de toilette, qui, malgré tous les dons, généralement et largement apportés, chargent lourdement tous les budgets. Est-il donc étonnant que ces Comités, groupés en un Office suisse d'aide aux réfugiés — dont la présidence centrale à Zurich est assumée par notre ancien collègue suffragiste, le conseiller d'Etat R. Briner, — aient dépensé en six mois plus de 2 millions et demi ? et que pour le seul canton de Genève, qui, de par sa situation géographique, constitue une première station d'accueil et reçoit le plus grand afflux de réfugiés, les six Comités (protestant, catholique, israélite, ouvrier, d'aideaux émigrés, et Unions chrétiennes) aient en besoin en une année de près de 600.000 francs ?

Notre journal, ayant été malheureusement averti trop tard, pour pouvoir l'annoncer dans son précédent numéro, des dates de la grande collecte, qui s'est déroulée dans toute la Suisse du 20 au 30 novembre, a cependant à cœur de faire lui aussi tout ce qui lui est possible pour collaborer à cette œuvre urgente d'entraide humaine devant des souffrances dont on n'aurait jamais cru, il y a encore peu d'années, que nous serions témoins. C'est pourquoi, et bien que la collecte officielle soit passée, il tient à rappeler ici à tous ceux qui le lisent, et qui ont peut-être négligé d'y participer, que tous les dons, quels qu'ils soient, mêmes minimes, que tous les vêtements, souliers, etc., sont accueillis avec reconnaissance, et qu'ainsi, une petite, toute petite parcelle de l'immense misère humaine sera, grâce à eux, transformée en joie.

E. G.

Compte de chèques du Comité central de la collecte suisse à Zurich : VIII. 33.000.

Compte de chèques postaux du Comité genevois de la Collecte suisse : I. 783.

## GANT D'OR

Mme BLANC - 23, rue du Rhône  
Beau choix en gants fourrés.

leurs biens, et les gèrent avec bonheur, sont très capables de gérer honnêtement et au plus près de leur conscience les immeubles d'autrui. On peut même être certain qu'elles seront plus équitables dans l'adjudication des travaux et ne favoriseront pas les maîtres d'état selon leur appartenance à tel parti ou à telle société.

### Un prix littéraire à une romancière lausannoise.

Le grand prix littéraire, dit « prix de Genève » fondé par M. Perret-Gentil, éditeur, a été décerné le 21 novembre à Mme M.-L. Raymond-Maurer, sœur de notre collaboratrice, Mme Gagnepin-Maurer. Mme Raymond est déjà l'auteur de plusieurs romans, dont nous avons rendu compte dans nos colonnes : *Cendrine, A qui sera Bichon ? Le prince Jean, Le Miracle*.

Nous lui disons nos meilleures félicitations pour cette distinction, nous réjouissant de pouvoir prochainement parler de *L'Oiseau de l'aube*, titre du volume récompensé.

### De quoi est faite la confiance de l'enfant :

de notre silence,  
de notre calme,  
de notre résistance,  
de notre courage,  
de notre maîtrise.

(Extraits des entretiens sur l'éducation).

## Le Secrétariat des femmes suisses à Zurich

cherche une

## Secrétaire rétribuée

s'intéressant activement aux questions féminines.

La préférence sera donnée à une candidate avec préparation universitaire ou sociale.

Langue maternelle : français, mais nécessité de posséder à fond l'allemand (conversation et correspondance).

Entrée en fonctions : le 1er avril 1944  
Délai d'inscription : 10 décembre 1943  
auprès de l'Office suisse des Professions féminines, Zollikerstrasse 9, Zurich 8.  
(Jointe curriculum vitae et copie de certificats).

**MATURITÉS**  
BACC. POLY.  
**LANGUES MODERNES**  
**COMMERCE**  
ADMINISTRATION  
**École LÉMANIA**  
LAUSANNE

33 professeurs  
maitres d'épreuve  
programmes individuels,  
gain de temps.

autrefois si heureuse et si sûre. Un mélange de bonheur et d'inquiétude se partage le cœur de Puck. Comment Henri prendra-t-il la position de Panatelli ? Il devra pourtant reconnaître que le travail d'une femme, tout aussi bien que la carrière d'un homme, a son importance.

À son retour, Henri qui a passé à l'usine, annonce à sa femme que le directeur vient de prendre de nouveaux arrangements. Obligé de transporter son usine d'hydrauliques en Algérie, où les salaires étant plus bas, on peut fabriquer à meilleur compte, il va fermer celle d'Argenteuil. Il propose à Henri de le mettre à la tête d'un nouvel aéroport qu'il installe en Hollande et qui, par la suite, comportera aussi une usine. Puck éprouve une émotion profonde. Sans doute son mari a-t-il dû penser à elle et refuser l'offre du directeur. Va-t-il lui proposer de quitter Paris au moment où elle y acquiert une magnifique situation, pour s'installer avec elle dans un hameau perdu, au bord d'une flaque d'eau ?

Henri ajoute qu'en leur construir une belle demeure et qu'avec une petite automobile ils ne se sentiront pas trop à l'écart. Puck va parler. Est-ce vraiment elle doit rappeler à son mari qu'elle aussi compte pour quelque chose dans leurs projets d'avenir ? Elle regarde Henri. Elle remarque son expression de loyauté et en même temps les rires qui ont marqué son visage au cours des dernières années. Soudain une pensée inonde son cœur : « Je l'aime et il m'est revenu. Tout peut encore s'arranger ». Elle adopte son projet. Et comme il lui demande si vraiment elle

s'écrie : « Voulez-vous dire que vous l'avez attiré durant tous ces mois, que vous êtes venue habiter dans son proche voisinage, que vous avez sollicité sans cesse ses conseils, que vous l'avez séduit par cette vie de famille dont il a tant besoin d'après vous, que vous l'avez reçu chez vous, que vous lui avez tout permis, tout, mais que vous vous êtes refusée vous-même ? Ah, voilà bien de tout temps la ruse féminine par excellence, propre à accrocher un homme ! Tout, mais pas ça ! A présent je suis édifiée. De cette façon vous voulez le pousser au divorce pour qu'il vous épousât, n'est-ce pas ? Mais comme il ne peut se dédier assez vite à votre gré, vous venez ici pour me convaincre de sa détresse et m'inciter à lui accorder sa liberté ! » Lily, furieuse, déclare qu'elle saura avertir Henri de l'immoralité professée par Puck et qu'elle lui enlevera toute illusion sur sa femme.

Puck informe alors son mari de l'offre avantageuse de Panatelli. Elle lui écrit aussi que Lily est venue la voir ; que, puisque Lily répond en somme beaucoup mieux qu'elle à l'idée qu'il s'est faite de la vie conjugale, il vaut mieux qu'ils se séparent. A peine sa lettre expédiée, elle en reçoit une d'Henri, la première qu'il lui ait écrite d'Algier. Après la relation que Lily lui a envoyée de sa visite chez Puck, il a compris qu'il était engagé sur une pente glissante ; il vient d'écrire à Lily que tout est fini entre eux, demande pardon à Puck, lui avoue qu'il devra encore une dernière fois prêter son aide financière à Lily, mais qu'il rentre en espérant que sa femme consentira à reprendre leur vie commune.

<sup>1</sup> Voir le précédent numéro du *Mouvement*.



## Publications reçues

Charles-L. DELÉTRA, pasteur: *Un pionnier, L.-L. Rochat*. Préface d'Aug. Lemaitre, 1 vol. Agence de la Croix-Bleue, éd. de la Concorde, Lausanne.

« Ce petit livre dans lequel le pasteur Ch. Delétra raconte la carrière de son oncle, L.-L. Rochat, prendra sa place dans tous nos foyers abstinents », écrit le professeur Lemaitre dans son excellente préface. Mais ce n'est pas suffisant. C'est *ailleurs*, là où l'idée de l'abstinence n'a pas encore poussé ses racines qu'il faut faire lire la biographie du « Pionnier », comme un acte de foi, de courage et de persévérance.

Propagande difficile, mais possible au prix d'une ferme volonté de la part de toutes celles qui sont responsables d'une bibliothèque. La lutte contre l'alcoolisme fut toujours un devoir essentiel. Actuellement, nous y voyons le défi de notre race, en particulier celle de la jeune génération. Aussi remercions-nous M. Ch. Delétra de rappeler sous une forme attrayante l'exemple émouvant du grand chrétien que fut Louis-Lucien Rochat.

De notre point de vue féminin, la personnalité de Miss Cotton, une pionnière de la Croix-Bleue en Angleterre, est des plus frappantes. Ce fut une visite à son restaurant sans alcool qui révéla au jeune pasteur la possibilité et l'importance de l'abstinence. Plus tard, lorsqu'il s'occupa de fonder en Suisse une œuvre similaire, ce furent encore des femmes — sans compter sa fidèle compagne — qui lui apportèrent l'appui



## Noël du Soldat

*Pour ce cinquième Noël de guerre, pensons à nos soldats. Achetons l'épinglette-souvenir qui, vendue dans toute la Suisse les 11 et 12 décembre, permettra de leur envoyer notre message de solidarité nationale.*

aura le courage de tout abandonner pour le suivre, elle lui dit que oui et qu'elle espère avoir des enfants et lui faire un foyer comme celui dont il rêve. A ce moment tout est oublié ; leur amour s'affirme dans un sentiment de paix profonde et de plénitude.

Parmi les personnes qui ont lu ce livre, celles qui s'intéressent à la question du travail féminin se sont demandé avec un peu d'angoisse si l'auteur avait voulu prouver le malondois des ambitions féminines. Pour répondre à cette question, il faut savoir que le roman qu'on nous donne aujourd'hui en traduction est le troisième d'une trilogie, dont les deux premières parties n'ont pas encore paru dans notre langue. L'auteur y a retracé le drame des aspirations féminines depuis environ un siècle dans une famille hollandaise. Dans cette famille, où les hommes représentaient toujours l'élément conservateur, les femmes avaient au contraire un élan novateur extraordinaire. C'est ainsi que nous suivons à travers deux romans, dont le premier est intitulé : *Les dames Coornveld*, et le second : *Le calvaire des femmes*, plusieurs générations de femmes, dont quelques-unes sont remarquables. C'est d'abord Keejetje Coornveld, née en 1814, et devenue la femme du docteur Wijsman. Elle a sacrifié sa vocation à la volonté de son père, Louis Coornveld. Elle favorise la carrière de sa fille cadette, Elise Wijsman, née en 1842, qui devient médecin et présente le type d'une femme entièrement dévouée à sa carrière. La nièce d'Elise, la fille d'Agathe Wijsman, épouse

de Charles Wisdom, donne le jour à Dorothée Wisdom, qui se mariera avec le docteur Steven Coornveld, son cousin éloigné. Dorothée est mère de famille, féministe distinguée, convaincue avant tout des nécessités de l'action sociale ; elle exerce une influence heureuse dans le monde et sur ses six enfants, mais elle laisse se détacher d'elle son mari, léger et faible de caractère.

Cette réaction de l'âme masculine, même alors qu'elle est de bonne qualité, devant l'émancipation de la femme, fait en somme le sujet de ce troisième roman de la série. Il ne faut pas chercher dans ce livre les données d'un véritable problème social : c'est un problème psychologique qu'on nous présente, un conflit qui nul ne peut nier et qui repose moins sur les activités pratiques de la femme et de l'homme que sur leur attitude sentimentale et spirituelle à l'égard l'un de l'autre.

Si la question posée par le roman, *Eve et la pomme*, était simplement la question du travail féminin, on pourrait en vouloir à l'auteur d'avoir donné comme type de ce travail une situation brillante mais en somme assez douteuse, celle de collaboratrice du sieur Panatelli. Mais le complexe envisagé dans ce livre va plus profond que les situations sociales, il atteint jusqu'aux pépins cette pomme du paradis, dont éternellement Adam et Eve se disputeront la jouissance et les prérogatives.

*Eve et la pomme*, roman écrit par une féministe, n'est pas un roman féministe. Ce n'est pas non plus un réquisitoire contre le

plus efficace. Cependant, de fidèles collaborateurs furent donnés à Rochat, entre autres son frère Anthony, et Arnold Bovet « son frère d'armes ».

Mais ce n'est pas sans peine que l'on fait peau neuve. Les luttes et les faiblesses mêmes de L.-L. Rochat nous mettant en confiance. Il apprend à ses propres dépens — à l'occasion d'un dîner mondain — combien il est difficile de résister à la tyrannie de la mode, aux instances d'une maîtresse de maison inconsciente de son premier devoir qui est de respecter les idées d'un hôte. Il comprend alors que le véritable obstacle à l'abstinence est d'ordre social.

Louis-Lucien Rochat est entré dans son repos le 10 décembre 1917. Dans sa retraite, acceptée avec sérénité, son plus vif plaisir était de relire des lettres d'anciens buveurs, des témoignages de reconnaissance. La pensée que la Croix-Bleue mondiale comptait à ce moment cent trente-neuf mille membres le remplissait de joie. A nous de continuer son œuvre... R. G.

Léon Van VASSENHOVE : *L'Europe Helvétique*. Ed. La Baconnière, Neuchâtel. 1 vol. broché, 6 fr.

M. Léon V. Vassenhoove nous présente « une étude sur les possibilités d'adapter à l'Europe les institutions de la Confédération Suisse ». Il analyse de près les conditions grâce auxquelles notre ligue helvétique a pu naître, se développer et surtout se maintenir durant plus de six siècles ; il étudie parallèlement l'évolution différente d'autres nations de l'Europe. Ce qui, dans l'expérience suisse, lui paraît essentiel et qui devrait être à la base d'une ligue européenne éventuelle, c'est le respect de la foi jurée et des contrats, c'est l'esprit d'alliance et de collaboration opposé à l'esprit de conquête et de hiérarchie qui a régné jusqu'à présent sur notre continent et l'a mené à sa ruine.

Un chapitre important sur les *Applications pratiques* permet à l'auteur d'exposer le mécanisme de notre constitution et les moyens de l'adapter à l'Europe, si l'on en faisait une Confédération d'Etats. Les éloges qui nous sont décernés dans ce livre pourraient nous monter à la tête. Prenez garde ! Parmi les vertus que cet ami étranger nous prête, il en a oublié une qui sera de clé de voûte à tout édifice fédératif ou démocratique : la modestie. Ne la perdons pas !

Que deviendrait, je vous prie, une Fédération où l'un des membres fédéré s'imaginera être supérieur aux autres, et spécialement apte à diriger l'ensemble ? La condition préalable à la

## Un Anniversaire

Il y aura exactement vingt ans le 6 décembre que mourrait à Genève, à l'âge de 59 ans seulement, Auguste de Morsier. Notre journal, comme nos causes féminines et féministes, lui doivent trop pour que nous ne rappelions pas ici à cette date sa mémoire et nos souvenirs.

Car s'il existe un mouvement suffragiste suisse et genevois, c'est pour une bonne partie à lui que nous le devons. Sans doute, ce mouvement, qui répondait à des convictions fortement éprouvées par toute la génération de pionnières qui collaboraient avec de Morsier, aurait-il fini par se créer, même sans lui ; mais ce fut lui qui contribua à lui donner l'élan novateur, le courage pour se manifester, sa volonté de vivre et de se continuer. Ce fut lui, en effet, qui, lança en 1907 la première idée de la fondation de notre Association genevoise, lui qui présida en 1909 à la première rencontre des délégués des sept Sociétés suffragistes alors existantes, qui devaient décider de la création de l'Association suisse. Et ce que fut son activité pour nos idées, pour les faire connaître, comprendre, estimer, si ce n'est aimer, et cela en des temps où cette revendication paraissait purement sanguinaire même à nombre de bons esprits, est considérable : par la parole, la conférence, la discussion, par la brochure, le journal, par son autorité d'homme connu, par ses relations avec le féminisme étranger, par sa compréhension de la nécessité d'éduquer les femmes pour les rendre dignes de la responsabilité qui leur incomberait un jour... il fut véritablement, en Suisse romande surtout, plus que Charles Sécrétan, plus que tous ceux qui, convaincus de la justice de notre cause, se prononcèrent en notre faveur, l'un des fondateurs du féminisme chez nous.

Mais, et il nous appartient ici de le proclamer haut, il fut également un initiateur en premier rang de notre journal. Avec Camille Vidart, qui, comme lui, voyait la nécessité, d'une presse essentiellement consacrée à défendre et à faire connaître nos idées, il vint chercher la jeune, mais déjà enthousiaste rédactrice, pour lui mettre en main — disons plutôt sur le cœur et la cons-

cience, la responsabilité de la création de notre *Mouvement*. Et il n'a été que de revivre l'an dernier, à l'occasion de notre XXX<sup>e</sup> anniversaire, ces souvenirs et ces impressions pour réaliser tout ce que fit de Morsier pour notre journal à ses débuts, tous les conseils, toutes les informations, toute la documentation qu'il lui fournit, collaborant directement à nos articles, et siégeant dans notre Comité directeur dès sa fondation, et presque jusqu'au moment où la maladie, subite et cruelle, l'obligea à démissionner. Nous toutes qui travaillons, peignons, écrivons, rédigeons, luttons pour le succès du *Mouvement*, nous serions les pires ingrates, si, en cette date d'un anniversaire de mort, nous n'évoquions pas notre reconnaissance.

La cause des femmes, de Morsier la défendit encore en matière de moralité publique, puisque, suivant les traces de sa mère, il présida pendant bien des années aux destinées de la Fédération abolitionniste, luttant dans le canton de Genève notamment contre les maisons de tolérance ; en matière de travail aussi, puisqu'il soutint toujours énergiquement à la Ligue sociale d'acheteurs le sort misérable des travailleuses en atelier et à domicile ; et cela sans parler d'autres domaines, moins spécifiquement féministes, mais dans lesquels s'étendit aussi son étonnante activité : christianisme social, art, paix et Société des Nations... Et tandis que nous écrivons ces lignes, la question vient d'elle-même sur nos lèvres : que dirait-il aujourd'hui de ce que nous avons fait et de ce que nous n'avons pas encore pu obtenir ? de notre carence en matière suffragiste, féministe, sociale ? de nos petits progrès, de nos quelques changements, de nos légers succès ? Sans doute n'est-il pas possible, au milieu de l'époque tourmentée actuelle, de répondre à cette question de façon déterminante. Mais, en nous-mêmes, en évitant cette figure si vivante encore à notre mémoire, nous retrouvons l'encouragement du noble exemple que nous a laissé cet aéroplane de la justice pour les femmes, pour les déshérités, pour les peuples, de la justice pour tous.

E. Gd.

fondation d'une Confédération européenne serait que d'abord chaque Etat se reconnaît modestement imperfect et incapable, par ses seules Jumières, de gouverner le continent. Les Suisses ne devraient pas se croire, en ceci, plus capables que les autres.

Mais arrêtons-nous... ergoter, discourir, prêcher «sa» vérité, n'est-ce pas justement vaniteuse, prétention chez une simple femme chargée d'un simple compte rendu ? Rassurons-nous pourtant : cet ouvrage qui traite avec tant de compétence de si hauts et si graves problèmes, l'auteur l'a «aussi» proposé aux réflexions féminines, puisqu'il l'a dédié à sa mère.

A. W.-G.

### Les Almanachs.

Voulez-vous savoir le temps que nous apportera l'an nouveau, à quelles dates se produiront les phases de la lune, quelles sont les plantes saisons bonnes à planter dans votre jardin ? Voulez-vous, enfin, connaître les cadences de l'année dans leurs rapports avec le ciel et la terre et, de surcroît, vous distraire d'ancénettes ? En ce cas ayez sur votre table le Véritable Mes-

travail professionnel de la femme mariée. Cet ouvrage comporte un avertissement : « Attention. Danger ! Le problème est plus complexe que nous ne croyons. Chaque cas particulier comporte sa solution... » Et cette solution n'en est une que nuancée par le respect, l'affection, le dévouement, la compréhension réciproque de l'homme et de la femme.

Marianne GAGNEBIN.

### Les cheminées

Comme sentinelles dispersées, Baroque troupeau de cheminées Encapuchonnées Sur les toitures de nos maisons Nous restons.

Telles des femmes assermentées, Telles des mères agenouillées Droites ou penchées, Contre les vents de toutes saisons Nous tenons.

Que sont les étoiles allumées Et le ciel aux fuyantes nuées ? Nous, les cheminées, Aux tièdes chambres des enfançons Nous pensons.

Il leur faut l'air des cieux par bouffées, Souffle pur sans trouble ni fumée. O charge assumée ! Attentives, nous le recevons Et donnons.

D. BRIQUET.

## Papiers Peints DUMONT 19 B<sup>e</sup> HELVETIQUE

**Pour vos cadeaux de fin d'année, UN MEUBLE DE CHEZ M. BORNAND COURS DE RIVE, 8 Téléphone 4.98.07**

**RUEF-CHEVALLIER 58 RUE DU RHÔNE Sacs pour Dame élégants, pratiques Prix intéressants**

**Que les fleurs de Hirt sont donc belles ! 4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60**

**Pour soigner TOUX et MAUX DE GORGE prenez la POTION FINCK (formule du Dr. Bischoff) En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie 26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80.**

**Se Consommateur soucieux de ses Intérêts fait ses achats à la COOPÉRATIVE**